

Communiqué de presse

Lancement de la Fabrique de l'école de demain : la Banque des Territoires aide les collectivités locales à créer l'école de demain

Paris, le 24 juin 2021

Avec le lancement de la Fabrique de l'école de demain, la Banque des territoires déploie un parcours d'accompagnement intégral à destination des collectivités locales. Elle offre ainsi aux collectivités une approche 360° pour proposer *in fine* aux Français une école de demain, résolument attractive, inclusive, connectée et respectueuse de l'environnement.

L'aménagement et la restructuration de bâtiments éducatifs doivent permettre avant tout d'enseigner et d'apprendre dans des conditions optimales et adaptées à notre époque. Afin d'atteindre cet objectif, des problématiques aussi diverses que la performance technique et environnementale, les usages, la pédagogie, le numérique, l'évolutivité ou encore la résilience des bâtiments doivent être appréhendées de façon globale. Par ailleurs, l'un des enjeux fondamentaux de l'attractivité des territoires est d'intégrer les besoins des usagers dans la stratégie d'aménagement du patrimoine scolaire des collectivités. Elles consacrent près de 8 Md€ par an pour le financement des écoles, collèges et lycées, qui représentent 150 millions de m² et constituent la moitié de leur patrimoine immobilier.

La Banque des Territoires a donc conçu un parcours d'accompagnement total des collectivités locales sur le thème de la Fabrique de l'école de demain qui comprend :

- Un outil de pré-diagnostic en ligne, **Mon Diag Ecoles**, permettant, à partir d'un simple questionnaire :
 - d'apprécier l'état du parc ou d'un bâtiment éducatif,
 - d'évaluer les axes prioritaires d'intervention,
 - et d'identifier les besoins complémentaires en termes d'ingénierie.

Cet outil est destiné aux responsables du patrimoine éducatif des collectivités (communes, départements et régions) ainsi qu'aux responsables d'établissements scolaires, collèges et lycées.

Il couvre l'ensemble des dimensions propres au parc scolaire et à ses enjeux : consommation énergétique, santé, usages, biodiversité, évolutivité, réglementation.

Mon Diag Ecoles a été développé par la Banque des Territoires, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'Association Nationale des Directeurs et des Cadres de l'Éducation des Villes et des collectivités territoriales (ANDEV), l'Assemblée des Départements de France, France Urbaine, l'Avicca (Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel) et 6 collectivités¹.

- Des ressources documentaires, en accès libre et gratuit sur la plateforme www.banquedesterritoires.fr/fabrique-ecole-de-demain/enjeux, parmi lesquelles dix fiches thématiques concernant la construction ou la rénovation du bâti scolaire : stratégie patrimoniale, coûts d'exploitation, économie circulaire, biodiversité & cadre de vie, canicule, restauration, intégration du numérique éducatif dans le bâti, forme scolaire, vétusté & hygiène et espaces interstitiels.
- Une nouvelle offre d'ingénierie destinée à accompagner les collectivités dans la définition de leurs projets d'évolution et de modernisation des bâtiments éducatifs via :
 - un appui à l'élaboration d'une stratégie patrimoniale,
 - un accompagnement dans l'expérimentation de solutions innovantes, comprenant l'analyse des infrastructures, équipements et services nécessaires à l'émergence d'usages innovants,

¹ Départements : Landes, Côte d'Or. Villes : Paris, Les Ulis, Albertville, Marcoussis.

- un appui juridique et financier au montage d'opérations.

Ce nouvel accompagnement à 360° complète les offres de financement déjà proposées par la Banque des Territoires pour préserver et développer le patrimoine des collectivités :

- L'Edu Prêt, dédié aux projets de construction, rénovation et transformation des bâtiments éducatifs,
- Les financements destinés à la rénovation énergétique des bâtiments publics tels que le prêt GPI Ambre et l'intracring fonctionnant sur la base d'avances sur économies d'énergie réalisées.

En proposant aux collectivités une perspective globale sur le sujet de la Fabrique de l'école de demain, la Banque des Territoires offre aux collectivités, en fonction de leurs besoins, un accompagnement à chaque étape de leur projet : depuis la compréhension de leurs enjeux, la priorisation et la planification de leurs travaux, jusqu'à leur financement et leur conception.

Toute l'information sur cette offre est disponible auprès des directions régionales et sur la plateforme : www.banquedesterritoires.fr/fabrique-ecole-de-demain

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67